

# BULLETIN DE RESERVATION HIVER 2025

Madame, Monsieur,

Coublevie, 10/01/2025

Vous trouverez ci-joint les modalités d'inscription pour vos enfants et vos jeunes pour les vacances d'HIVER 2025 :

## 1. PRIORITÉS D'INSCRIPTION

- Déposer le dossier pendant la période de réservation par mail.
- Les demandes de réservation se font pour les Coubleviteins.
- Inscription à la semaine (4 ou 5 jours).
- Une attention particulière est portée à l'accueil des fratries.

## 2. RÉSERVATION ET INSCRIPTION

- **La période de réservation pour les Coubleviteins aura lieu du mercredi 15 au mercredi 22 Janvier.**
- Pendant cette période, le **bulletin de réservation** doit être envoyé **par mail** et nous vous ferons une confirmation de bonne réception (pour les familles ne possédant pas de mails, merci de nous contacter par téléphone). Nous ne faisons **pas d'accueil physique** afin de respecter les règles sanitaires.
- **Après étude des demandes de réservation, nous validerons ou non l'inscription au cours de la semaine du 29 Janvier** pour les Coubleviteins. Les demandes seront envisagées **pour 2 jours** minimum en fonction des places restantes.
- **Pour les extérieurs, les inscriptions** seront possibles au cours de la semaine **du 3 au 7 février**.
- **Une fois que l'inscription est confirmée, le règlement de la somme due** valide de manière définitive l'inscription. L'encaissement se fera avant le début des vacances et la facture vous sera envoyée par mail pour le 10 mars 2025
  
- **ATTENTION : les demandes formulées après le 7 février ne seront pas acceptées.**

## 3. TARIFS

**Attention** : une aide du CCAS de 4 €/jour sera attribuée pour les Coubleviteins uniquement pour les familles dont le quotient familial est **inférieur à 610 € pour le mois facturé**. **L'aide est à déduire du tarif**.

Forfait HEBDOMADAIRE	Quotient		Calcul coût de la journée de base : [(QF X 8.2) / 1000] + 10 €	2500 et +
	Nbre Jour	< à 300		
	1 J	12.50 €	Variable suivant le montant exact de votre quotient familial	30.87 €
	2 à 4 j Hebdo		Montant coût J X Nbre de j – 5 %	
	5j hebdo		Montant coût J X Nbre de j – 10 %	

## 4. AUTRES ELEMENTS :

- Votre dossier d'inscription 2024/2025 doit être à jour.
- Inscriptions sous conditions pour les enfants/jeunes en situation de handicap, se rapprocher de la Direction.
- Constitution des groupes : Les groupes seront déterminés en fonction du nombre d'inscrits et du protocole sanitaire en cours. A minima 3 groupes : maternel ; élémentaire ; Ado (Collégien).
- Le programme d'animation sera transmis aux familles au cours de la semaine du 10 février.
- Notre règlement intérieur 2025 est actualisé, il est disponible sur notre site internet.

L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs  
Elisabeth LEROY et Ael GAY

# BULLETIN DE RESERVATION HIVER 2025

**Vous trouverez ci-dessous le tableau pour l'inscription des enfants et des jeunes pour la période des vacances d'HIVER 2025 (soit du 24 au 28 Février et du 3 au 7 Mars).**

Nom - prénom du 1<sup>er</sup> enfant : Age :  
 Nom - prénom du 2<sup>ème</sup> enfant : Age :  
 Nom - prénom du 3<sup>ème</sup> enfant : Age :  
 Nom - prénom du 4<sup>ème</sup> enfant : Age :

HIVER 2025	DEMANDE DE RESERVATION			
	1 <sup>er</sup> enf.	2 <sup>e</sup> enf.	3 <sup>e</sup> enf.	4 <sup>e</sup> enf.
Lundi 24/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 25/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 26/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 27/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 28/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 03/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 04/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 05/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 06/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 07/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Type de règlement :

Attention suite à une nouvelle organisation de la fédération, nous changeons de pôle de gestion au 01/01/2025 et nous nommons à présent

### Léo Lagrange Animation

Chèque à l'ordre de **Léo Lagrange Animation** €

Chèques vacances (nom-adresse titulaire) €

Espèces €

E-CESU et CESU €

Crédit : montant €

Prélèvement au 20/03/2025 :

(Réservé aux permanents déjà enregistrés)

Date et signature des parents :

Réservé à l'administration de l'accueil de loisirs

Soit un montant total de : €

Réglé le :